



Mont-Tremblant, le 3 septembre 2020.

Bonjour,

Je dois m'absenter temporairement pour des raisons de santé. Je dois prendre du repos afin de procéder à une intervention chirurgicale, qui ne peut plus être reportée. J'espère pouvoir me rétablir rapidement, afin de revenir aussi tôt que possible.

Je vous avise que Guy Marcil (V-P Griefs) va assurer la Présidence du Syndicat des Travailleurs et Travailleuses du Casino de Mont-tremblant temporairement, tel que défini par les Statuts et Règlements.

Je ne vous cacherais pas la frustration personnelle que j'ai de devoir vous quitter temporairement; mais puisque je suis entourée d'un comité exécutif extrêmement efficace et dévoué, je ne suis pas inquiète pour la bonne gestion des dossiers et de leurs disponibilités pour les membres de l'unité. Notre conseiller syndical renforcera sa présence auprès de Nathalie et Guy; ainsi que Gabriel Baron qui sera présent notamment dans les comités de relations de travail avec Guy et, ou Nathalie. Naturellement, Nathalie et Guy continueront leur excellent travail.

Ma dernière communication fait état de difficultés dans les relations de travail. J'attribue ces difficultés au contexte actuel, et non pas en lien avec l'individualité de nos interlocuteurs locaux. Malheureusement, ces derniers semblent devoir composer avec des directives corporatives très froides, comptables et rigides; difficilement atteignables dans les circonstances. Il serait faux de prétendre que les divers problématiques que nous vivons en ce moment soient unique au site de Tremblant. De là l'importance que les unités se concertent et fassent front commun. Les unités syndicales CSN ayant maintes fois demandés de travailler en collaboration avec l'employeur; se retrouvent maintenant en mode réaction et nous n'y échappons pas.

Je dois vous demander en dernier lieu, de bien vouloir saisir l'opportunité de vous exprimer le 16 septembre 2020. Je peux comprendre la réticence de certains à s'exprimer pour toutes sortes de raisons. Par crainte, parce qu'on est gêné, parce qu'on est un peu démobilisé, à boutte bref; toutes ces raisons se valent et sont légitimes. Mais ce mutisme, encore une fois compréhensible, finit par nous nuire en tant que collectif. Toujours dans le respect et le civisme, les employés doivent pouvoir s'exprimer. Les officiers syndicaux seront bien évidemment avec vous lors de la rencontre.

Encore une fois je vous rappelle l'importance de rapporter via le site web www.sttcmt.com tout évènement ou situation qui contrevient à vos droits prévus à la convention, et de par les normes du travail. Votre exécutif demeure disponible comme à l'habitude, n'hésiter pas à communiquer avec nous.

Prenez soin de vous, et ne lâchez pas.

Je vous reviens le plus rapidement possible, une fois raccommodée et bien portante 😊

Mélanie Duquette

Présidence

STT-CMT CSN